NATIONS UNIES



Conseil Économique et Social

Distr. GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/1/Add.1/Corr.1 26 février 1999

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME Cinquante-cinquième session Point 2 de l'ordre du jour provisoire 22 mars - 30 avril 1999

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Établi par le Secrétaire général

<u>Rectificatif</u>

Paragraphe 49

<u>Déplacer</u> le paragraphe, avec son titre, du point 9 au point 11 b) et l'<u>insérer</u> après le paragraphe 98.

Paragraphe 125

<u>Au lieu de</u> E/CN.4/1999/70 et E/CN.4/1999/70/Add.1, <u>lire</u> E/CN.4/1999/71 et E/CN.4/1999/71/Add.1

Paragraphe 173

Sans objet en français.
